

FONCIER, ALAIN JUPPÉ OPPOSÉ À VINCENT FELTESSE

La 2^e édition des Assises nationales du foncier, organisées par l'Association des études foncières (Adef), présidée par Marc Kaszynski, se tient au Palais des congrès de Bordeaux jusqu'à demain, avec un sujet d'actualité : "La rareté : une légende foncière ?". En plus de Bernard Dussaut, vice-président du Conseil général de la Gironde, et d'Alain Rousset, président de la Région, les deux principaux candidats aux municipales de Bordeaux : **Vincent Feltesse, président (PS) de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) et Alain Juppé, maire (UMP) de Bordeaux, se sont exprimés dans une parfaite dissonance.** Vincent Feltesse a ainsi défendu la création d'un établissement public foncier (EPF) à l'échelle du Scot (schéma de cohérence territoriale) – équivalent à l'agglomération, afin que les collectivités puissent acquérir du foncier au meilleur prix, pour construire moins cher. Récusant toute idée d'un EPF, Alain Juppé a répondu que Bordeaux ne manquait pas de foncier et qu'il n'était pas cher, avant de souligner que le Scot actuel favorisait l'étalement urbain.

www.assisesnationalesdufoncier.com